

petit bulletin fermier

ACTUALITÉS DES STRUCTURES - ACHATS GROUPÉS- RÉSEAUX

64



DÉCEMBRE 2025 - JANVIER 2026

N° 26

SOMMAIRE

4

EDITO
vive le savoir faire et le collectif

9

L'ASSOCIATION DES CHÈVRES
PYRÉNÉENNES
Les modes de lactation

6

LES ACHATS GROUPES
Bilan 2025

12

PLEIN AIR : EXPERIMENTATION
ET APRES

des éléments de réflexion pour continuer

8

MANGEZ BEARNAIS !

stockage possible sous toute forme !

15

LES FORMATIONS DE DÉBUT
D'ANNÉE

Les modes de lactation

ENVIE D'ÊTRE DANS LE PETIT
BULLETIN FERMIER ?

Rédacteur : Marie BEUGNOT - salariée
Collectif fermier 64
collectifermier64@gmail.com
06.75.33.55.57



Dans le Béarn, on produit aussi

de l'électricité renouvelable !



BRANCHEZ VOUS À LA SOURCE !



ENERGIE
D'ICI

ÉNERGIE D'ICI

Siège social
14, rue du Parc National
64260 Arudy
adhesion@energiedici.fr

Énergie d'ici commercialise uniquement de l'électricité 100 % renouvelable, issue d'installations hydrauliques, éoliennes, solaires et biomasses, indépendantes, qui maintiennent et développent un savoir-faire ancestral très utile à l'économie locale. Certifiée par le label "Origine France Garantie", l'électricité des producteurs d'Énergie d'ici est aussi moins chère, car commercialisée directement du producteur au consommateur.

05 64 27 04 88

Du lundi au vendredi,
de 9h à 18h.

www.energiedici.fr

Suivez-nous sur les
réseaux sociaux !



Beaucoup d'agriculteurs disent qu'ils ont choisi ce métier par passion

La mission des AFOG est d'accompagner les agriculteurs et agricultrices à devenir plus autonomes sur la gestion économique et financière de leur ferme, à travers la formation collective en comptabilité & gestion. Pour atteindre cet objectif, l'analyse de résultat constitue l'un des piliers à maîtriser par les agriculteurs et agricultrices.

Au-delà de lire et comprendre les informations que donne la comptabilité, cela permet d'acquérir une vue d'ensemble, de croiser avec ses ressentis, ses attentes et préoccupations du moment, de jeter un regard critique sur l'année écoulée, mais surtout d'échanger avec les autres (regard du groupe, des pairs), de découvrir d'autres façons de voir ...

Le collectif permet de mettre en commun des idées !





La collaboration au sein d'un groupe permet de bénéficier de compétences et de perspectives diverses. Chaque individu apporte ses propres talents, connaissances et expériences. Cette synergie permet de stimuler l'émergence de solutions créatives et innovantes, souvent bien au-delà de ce qu'un individu pourrait accomplir seul.

Travailler en collectif favorise l'apprentissage continu. Les interactions avec les autres membres du groupe offrent des opportunités d'apprendre de nouvelles compétences, de développer des aptitudes et de s'adapter à différentes situations. Cet apprentissage mutuel contribue à la croissance personnelle et professionnelle de chacun.

Le collectif offre un soutien émotionnel et psychologique indispensable. Les moments de doute, de stress ou de découragement sont inévitables dans toute quête de réussite. Le collectif renforce la résilience face aux échecs et aux défis. Lorsque les choses ne se passent pas comme prévu, le soutien du groupe aide à rebondir plus rapidement. La motivation collective est également un puissant moteur. Voir les autres progresser et réussir peut stimuler l'envie de se surpasser et de donner le meilleur de soi-même.

Vu le contexte actuel, nous sommes persuadés que l'esprit collectif est une nécessité pour s'adapter et bien vivre dans ce monde.

CARINE BAUSMAYER
ANIMATRICE-FORMATRICE



LES AGRICULTEURS SONT SATISFAITS



GNR

Vous êtes plus de 150 agriculteurs à commander plusieurs fois par an du GNR collectivement.

900 000 litres ont été commandés sur 25 dates.

Tous les 15 jours environ un appel d'offre est lancé aux fournisseurs le souhaitant. Cela permet d'avoir le prix le plus intéressant. Le lien que vous avez dans les mails, même anciens, est toujours fonctionnel ! Sinon, vous trouverez sur le site internet du

Collectif fermier (www.collectifermier64.fr) le calendrier des commandes, et le lien pour commander.

La cotisation pour bénéficier de ce service est de 12€ TTC à régler en ligne sur le site HELLOASSO.



LE TRANSPORT FRIGORIFIQUE: UNE BELLE PREMIÈRE ANNÉE

Le partenariat mis en place avec STG pour cette année 2025 est une réussite.

Pour les producteurs fermiers locaux l'expédition est un enjeu crucial pour vendre le fromage fermier au meilleur prix en dehors du bassin de production. Pour les autres productions aussi d'ailleurs : la zone de chalandise s'élargissant soudainement !

Le Collectif Fermier a ainsi développé un partenariat favorable aux agriculteurs : tarifs négociés et fin de la facturation minimale mensuelle.

55 producteurs du Béarn et de la Soule profitent déjà de ce service qui s'étend au Pays Basque en 2026.

137 tonnes de marchandises ont été expédiés par ces bénéficiaires.



Pour avoir + d'informations, contactez nous!

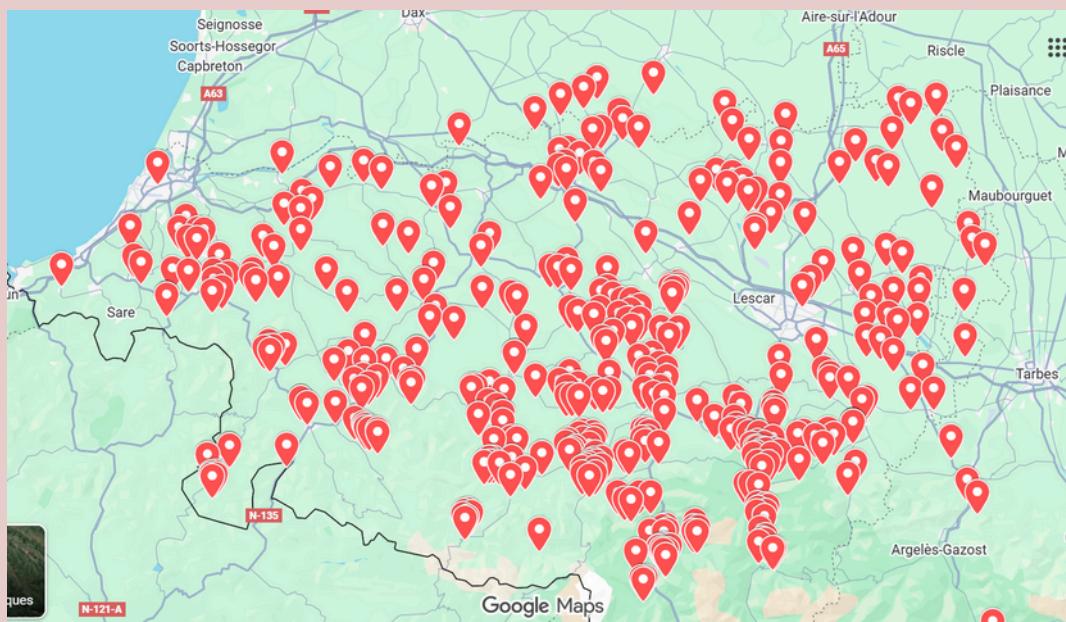
ACHATS GROUPÉS



En 2026 le Collectif va proposer de nouveaux services et produits à tarifs préférentiels en fonction de vos demandes et suggestions

MAIS QUI ETES VOUS ? ET OÙ ETES VOUS ?

Mais qui êtes vous, bénéficiaires des achats groupés ? Les différents services proposés rassemblent des agriculteurs, mais pas les mêmes et pas pour les mêmes services ! Mais ce regroupement permet de faire du volume et de peser plus lourd pour obtenir le meilleur prix ! D'autres parts la répartition territoriale permet de dire avec certitude que le service bénéficie sur tout le territoire départemental !



Les commandes groupées avec FARAGO : environ 100 bénéficiaires depuis le démarrage

Les commandes de GNR : plus de 150 bénéficiaires (au -2 commandes par an)

Partenariat avec STG pour le transport : 52 inscrits

fournisseurs de gaz : + de 220 contrats négociés signés depuis la mise en place

Les changements de fournisseur d'électricité avec MOnCOURTIER NRJ : 24 en 2025 et 22 en 2024

Courtage en assurance et prévoyance : 10 audits de situation en 2025

Et seulement (!) une petite quarantaine d'adhérents qui utilisent au moins 2 services.

Informations sur les achats groupés du Collectif

Fermier 64 :

Marie Beugnot : 06 28 35 35 91 - collectifermier64@gmail.com

Des espaces de stockage disponibles sur la plateforme Mangez Béarnais



La plateforme Mangez Béarnais met à disposition un espace de stockage à louer au sein de son bâtiment actuellement sous-utilisé, situé à Lescar.

Plusieurs solutions sont proposées afin de répondre aux besoins des professionnels : **chambres froides positives et négatives**, ainsi que des zones de **stockage en sec**.

Le bâtiment possède un agrément sanitaire : ces installations permettent aussi bien la conservation de produits alimentaires que l'entreposage de matériel, dans des conditions adaptées et sécurisées.

Les personnes intéressées peuvent obtenir davantage d'informations en contactant Mangez Béarnais par téléphone au 06 61 70 84 44 ou par courriel à l'adresse mangezbearnais@gmail.com.

CONTACT
Juliette NGUYEN
responsable développement
logistique Mangez Béarnais !
mangezbearnais@gmail.com
06 61 70 84 44

C'est une nouvelle année qui s'ouvre... et les mises bas ont déjà commencé pour les éleveur·ses de chèvres pyrénéennes !



Derrière les portes des chèvreries, certain·es chevrier·es guettent l'arrivée des premiers chevreaux, tandis que pour d'autres, la saison des mises bas a déjà bien commencé.



La chèvre des Pyrénées, comme beaucoup d'autres races caprines, a un cycle de reproduction saisonnée. Elle entre en chaleur quand les jours raccourcissent, à partir de la fin de l'été. Les mises bas arrivent donc généralement pendant l'hiver, entre décembre et mars, après 5 mois de gestation. Contrairement à d'autres animaux d'élevage, il est assez difficile de désaisonner la chèvre des Pyrénées naturellement.

Pour programmer et grouper au mieux les mises bas, certain·es éleveur·ses utilisent « l'effet bouc », qui consiste à introduire le bouc dans le troupeau à une certaine période de l'année, ce qui a tendance à déclencher les chaleurs des femelles en même temps.

Selon les systèmes d'élevage, les éleveur·ses peuvent choisir de concentrer les mises bas en début ou en fin d'hiver. Ainsi, dans les élevages qui estivent, les chevriers privilégient souvent des mises bas en début d'année afin que les chevreaux et chevrettes soient suffisamment robustes au printemps pour affronter la vie en montagne.

L'effet bouc ne peut cependant pas être pratiqué dans tous les élevages car cela nécessite de séparer le bouc du reste du troupeau une partie de l'année.



La saisonnalité de la période de reproduction se retrouve donc dans la disponibilité des produits. En chèvre des Pyrénées, la majorité des éleveur·ses fromager·es produisent des fromages lactiques, il est donc rare de trouver du fromage de chèvre pyrénéenne à Noël, d'autant plus que la période de tarissement est généralement plus longue que pour les autres races caprines laitières en système plus productif.

Il en est de même pour la viande de chevreau. En race pyrénéenne, le chevreau est généralement abattu vers l'âge de 2-3 mois, on le retrouve donc plutôt au printemps. Mais certain·es chevrier·es valorisent aussi « le broutard » ou « antenais », c'est-à-dire un chevreau d'environ 1 an qui a donc passé plusieurs mois dans les parcours.

Pour éviter les arrêts de production, certain·es éleveur·ses caprins optent pour la lactation longue, qui consiste à traire la chèvre plus longtemps et donc à ne pas la faire se reproduire tous les ans. Cette pratique est peu répandue dans les élevages de chèvres pyrénéennes puisque c'est une race relativement peu productive par rapport à d'autres races caprines laitières et cette pratique est parfois controversée sur le plan du bien-être de l'animal et de l'éleveur. Mais la lactation longue peut être une réponse adaptée pour des animaux qui ont du mal à se tarir ou dans des territoires où il est difficile de valoriser la viande de chevreau.

Moins connue, la lactation continue est davantage un type de système qu'une pratique d'élevage. Ces systèmes dans lesquels on traie les chèvres tout au long de l'année, plusieurs années, en acceptant les fluctuations de production selon les saisons, sont donc forcément économiques et avec de faibles charges. Ce type de système, encore peu répandu, met en avant un rythme d'élevage plus lent donc une meilleure adaptabilité et une moindre sollicitation du métabolisme de la chèvre, ce qui augmenterait l'espérance de vie et donc garantirait un troupeau plus stable socialement.



crédit photo 3 Erwen Balanca



Au final, chaque élevage compose avec son territoire, ses animaux et ses contraintes : il n'existe pas de modèle unique ni de bonne formule, seulement des choix réfléchis et adaptés à chaque système.

Si vous le souhaitez, vous pouvez témoigner de votre expérience d'éleveur laitier (toutes espèces et races) en flashant ce QR code et en répondant au questionnaire sur les différentes formes de lactation.



Dupuy Emballages

Distributeur
Point E
Votre réseau gagnant

Nous vous accompagnons et conseillons
dans le choix de la meilleure solution à vos besoins :



**Métiers
de bouche**



**Articles
de fêtes**



**Emballages
alimentaires**



**Hygiène
et EPI**



← Pensez à scanner ce QR Code pour atterrir
sur notre page

ELEVAGE PLEIN AIR : la fin de l'expérimentation mais pas de la réflexion



Le 4 novembre dernier se tenait à Montreuil le colloque qui marquait la fin de l'expérimentation nationale sur la biosécurité dans les élevages plein air en filière volailles et porcines menée par la FADEAR (Fédération des Associations de Développement de l'Emploi Agricole et Rural).

En introduction de cet événement Sylvie Colas, éleveuse de volailles plein air dans le Gers a retracé rapidement le contexte de la mise en place de cette expérimentation. Elle notamment rappelé que la crise de la grippe aviaire, qui refait son apparition dans l'actualité cet d'hiver, a débuté il y a 10 ans déjà. La réflexion sur l'adaptation de la réglementation aux élevages plein air, a tout d'abord abouti à la rédaction d'un guide de biosécurité pour les petits élevages de volailles sorti en 2018.

LA MISE EN PLACE DE L'EXPÉRIMENTATION

Mais par la suite, l'idée s'est imposée de mettre en place une expérimentation qui permettrait :

- de conduire une analyse des risques sanitaires au sein de fermes pilotes et accompagner les éleveurs dans l'appropriation des mesures de biosécurité.
- d'évaluer scientifiquement l'efficacité de certaines mesures de prévention des risques sanitaires mises en place dans ces élevages.
- de faire connaître et valoriser les mesures jugées pertinentes et efficaces, y compris en proposant si nécessaire des adaptations à la réglementation.

C'est ainsi qu'après presque deux ans de négociation avec le ministère (DGAL) et de coordination avec les instituts techniques (ITAVI, IFIP, ITAB) l'expérimentation a vu le jour en 2024. Cette expérimentation a été menée en deux phases. La première phase était destinée contrairement aux audits utilisés en élevage, non pas à mesurer les écarts à la réglementation, mais plutôt les écarts entre le niveau de risque d'exposition et le niveau de maîtrise du risque (exemple : vecteur potentiel : véhicules professionnels fréquentant d'autres élevages avicoles / facteur de maîtrise : mesures de désinfection des véhicules avant entrée en zone professionnelle).

A l'échelle nationale 143 fermes ont joué le jeu (51 en porc et 92 en volailles) et ont accepté de se soumettre à la grille d'analyse. En Béarn, c'est 7 fermes (6 en volailles et 1 en porc) qui ont intégré l'expérimentation via l'ABDEA qui s'était portée volontaire pour être structure référente sur le territoire.

Une meilleure compréhension des principaux points critiques des élevages plein air et de leurs atouts spécifiques

Au-delà du constat de l'existence **d'une grande diversité au sein des fermes en élevage plein air**, complexifiant l'uniformisation des règles sanitaires, selon le rapport technique « les résultats montrent que le niveau de risque n'est pas corrélé au niveau de maîtrise. Ainsi certaines fermes adoptent des stratégies similaires pour la maîtrise des risques alors qu'elles n'ont ni le même niveau, ni le même type d'exposition au risque.



Ces résultats soulignent l'intérêt d'intégrer une approche fondée sur l'analyse des risques dans la réglementation, afin de prendre en compte la diversité des contextes d'exposition. En effet, le non-respect formel de la réglementation dans un élevage peut se révéler, dans certains cas motivé par un niveau de risque faible ».

Une évaluation des pratiques alternatives de prévention à approfondir

La deuxième phase consistait à mettre en place des protocoles d'évaluation de mesures alternatives de prévention identifiées lors de la première phase. Les pratiques sélectionnées étaient celles renseignées le plus fréquemment par les éleveurs, qui sortaient du champ réglementaire et pour lesquelles des protocoles pouvaient être proposés dans le cadre du projet comme « l'évaluation de la fréquentation des parcours de volailles par l'avifaune sauvage » ou « le compostage à la ferme pour l'hygiénisation des carcasses ». Si la première phase a été plutôt bien suivie par les éleveurs et réalisée dans de bonnes conditions, les résultats de la seconde phase sont plus partiels et peu significatifs en raison d'une moindre participation, d'un manque de temps et de moyens.

Des recommandations à suivre

Le colloque a été l'occasion de présenter et de discuter aussi des recommandations émises par le comité de suivi à l'issue de cette expérimentation. On retiendra surtout la nécessité d'une reconnaissance officielle des grilles d'analyse de manière à les utiliser pour l'évaluation de la biosécurité et la conception des dispositifs réglementaires, mais aussi l'appropriation des protocoles d'expérimentation par les organismes de recherche comme l'INRAE.

La représentante de la DGAL présente lors de ce colloque, a assuré que le ministère «prendra sa part», que les recommandations du rapport seront prises en compte», notamment par «des évolutions réglementaires».

Pour accéder à la synthèse du rapport technique de cette expérimentation :

<https://www.agriculturepaysanne.org/pdf/synthese-pleinair.pdf>



Nous sommes à l'écoute de vos demandes pour réaliser vos projets d'isolation frigorifique, qu'ils soient de construction, d'extension ou de restauration.

Nous fournissons et installons l'intégralité des matériaux (panneaux et menuiseries isothermes, accessoires...) pour la construction de vos chambres froides positives ou négatives, de vos salles blanches, de vos cloisonnements... Nous les adaptons aux contraintes de vos chantiers.

Notre bureau d'étude vous apporte toute son expertise pour vous proposer les solutions technico-commerciales les plus pertinentes.

421 rue du Souvenir Français
Z.I des Saligues
64300 ORTHEZ
05 47 73 10 63
contact@calisol64.fr

Legum'Land'

NOS CLIENTS
Lindt

La
Petite
Boucherie

Les formations 2026

JANVIER

- Etablir son Document Unique de prévention des risques

1 jour : Le mardi 20 janvier 2026

- Renouvellement HVE

1 jour : le vendredi 23 janvier

- Fabrication des yaourts et crèmes desserts

2 jours : les 29 et 30 janvier 2026

CONTACT

UPF 64

05 59 34 98 07

contact@upf64.fr

APPEL à MANIFESTATION D'INTERET

Une formation pour obtenir le certificat d'applyateur PH3 (lutte contre les taupes) est en cours de mise en place pour le mois de Mars 2026 . L'intervenante agréée vient du Massif central est ne se déplacera qu'avec au moins 8 inscrits.

Formation VIVEA de 14h (soit 2 jours consécutifs)

info & inscription : 06 28 35 35 91

- * Travailler en couple en toute sérénité : S'organiser, communiquer et bien choisir ses statuts -

Dates 19 et 20/01/26

Intervenant : Pascale CALDERAN, ATAG

- * Préserver sa santé au travail : Libérer les points de tensions et aider à la récupération musculaire par l'automassage - 2h30 de 18h à 20h30.

Dates : - 12/01/26 OU 4/02/26

Intervenant : Perrine Cabanne-Gret, paysanne et praticienne en réflexes archaïques et posturaux

- * Pâturer toute l'année en production bovin viande

Dates : 22/01/26

Intervenant : Sylvain COURNET, paysan et agronome

- * Connaître la mécanique pour mieux entretenir et utiliser son tracteur dans la durée et réduire les coûts

Dates : 26 et 27/01/26

Intervenant : Adrien LAHITETTE, Paysan formateur

CONTACT

ABDEA

05 59 30 28 36

abdeabearn@gmail.com

Les formations 2026

FEVRIER

- Estimer la valeur environnementale de mon exploitation (HVE)

2 jours : les mardi 03 et 10 février 2026

- Concevoir l'étiquette de mon produit : aspect réglementaire et aspect graphique

Le mardi 3 février 2026 après-midi (4 h)

- Initiation à la méthode OBSALIM

1 jour : mercredi 4 février

- Perfectionnement à la méthode OBSALIM spécial caprin

1 jour : jeudi 5 février

- Connaitre son cout de revient et vérifier son prix de vente

1 jour : vendredi 06 février 2026 (avec l'AFOG)

SECTEUR ORTHEZ !!!!!!

CONTACT

UPF 64

05 59 34 98 07

contact@upf64.fr

- * Maîtriser les écosystèmes microbiens en élevage : Renforcement de l'immunité des animaux -

Dates : 09 et 10/02/26

Intervenant : Hubert HIRON, ex-vétérinaire du GIE Zone Verte

- * Bien-être animal en élevage, vue par l'ostéopathie vétérinaire - Niveau 1

Dates : 03 et 05/02/26

Intervenante : Véronique ZENONI, vétérinaire ostéopathe

- * Travail du métal

— Bases théoriques et pratiques -

Dates : 6 jours du 25/02 au 04/03/26 hors week-end

Intervenant : Adrien LAHITETTE, formateur Atelier Paysan

- * Initiation à la soudure

— Bases théoriques et pratiques -

Dates : 16 et 23/02/26

Intervenant : David GABARD, ferronier d'art

- * Des volailles en bonne santé - Pratique de l'autopsie

Dates : 04/02/2026

Intervenante : Nathalie LAROCHE, vétérinaire GIE Zone Verte

CONTACT

ABDEA

05 59 30 28 36

abdeabearn@gmail.com

et encore + sur le site internet collectifermier64.fr

REMERCIEMENTS

Ces structures soutiennent les actions du collectif fermier 64 et sa communication

Merci à eux pour leur engagement.

